

PAR COURRIEL



La présente donne suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 16 janvier 2026 pour laquelle vous souhaitez obtenir :

« tout compte-rendu, courriel ou document produit dans le cadre de la participation de madame Christine Fréchette au Forum économique mondial du 19 au 25 janvier 2025. »

Conformément à l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) (« la Loi sur l'accès »), nous vous informons que le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie détient des documents en lien avec votre requête. Vous trouverez ci-joints ceux pouvant vous être transmis. Veuillez noter que certains renseignements confidentiels ont été caviardés en vertu des articles 9, 14, 34, 37 et 48 de la Loi sur l'accès.

Par ailleurs, d'autres documents ne sont pas accessibles. Ainsi, nous ne divulguons pas de documents produits pour le compte de la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, des documents contenant des avis et des recommandations faits par un membre du Ministère dans le cadre de ses fonctions ainsi que des documents au stade d'ébauche, des brouillons, des notes préparatoires ou autres documents de même nature. Nous invoquons à l'appui de notre décision les articles 9, 14, 34 et 37 de la Loi sur l'accès.

Finalement, d'autres documents relèvent davantage d'Investissement Québec et du ministère des Relations internationales et de la Francophonie. Comme prévu à l'article 48 de la Loi sur l'accès, nous vous fournissons les coordonnées des responsables de l'accès aux documents au sein de ces organismes :

Investissement Québec
Danielle Vivier
Directrice, Protection des renseignements
personnels, accès à l'information et ombudsman
d'Investissement Québec
1001, boul. Robert-Bourassa #1000
Montréal (QC) H3B 4L4
Tél. : 514 873-2068 #0
Sans frais : 866 870-0437
Téléc. : 514 873-9917
Responsable.acces@invest-quebec.com

Ministère des Relations internationales
et de la Francophonie
Raphaëlle Beauregard
Secrétaire générale adjointe
525, boul. René-Lévesque Est, 3e étage

Québec (QC) G1R 5R9
Tél. : 581 989-3682
raphaelle.beauregard@mri.gouv.qc.ca

Si vous désirez contester cette décision, il vous est possible de le faire auprès de la Commission de l'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Je vous prie de recevoir, [REDACTED], l'expression de mes sentiments distingués.

Claudia Lacoste
Responsable de l'accès aux documents

AVIS DE RECOURS

Suite à une décision rendue en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.

RÉVISION

a) Pouvoir

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne, dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels, peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec

525, boulevard René-Lévesque Est, bureau 2.36

Québec (Québec)

G1R 5S9

Téléphone : 418 528-7741

Télécopieur : 418 529-3102

Montréal

500, boulevard René-Lévesque Ouest, bur. 18.200

Montréal (Québec)

H2Z 1W7

Téléphone : 514 873-4016

Télécopieur : 514 844-6170

b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

APPEL DEVANT LA COUR DU QUÉBEC

a) Pouvoir

L'article 147 de la loi stipule qu'une personne directement intéressée peut porter la décision de la Commission d'accès à l'information en appel devant trois juges de la Cour provinciale, sur toute question de droit ou de compétence. Cet appel ne peut toutefois être porté qu'avec la permission d'un juge de la Cour provinciale. Ce juge accorde la permission s'il est d'avis qu'il s'agit d'une question qui devrait être examinée en appel.

b) Délais et frais

L'article 149 prévoit que la requête pour permission d'appeler doit être déposée au greffe de la Cour provinciale, à Montréal ou à Québec, dans les 30 jours de la décision, après avis aux parties et à la Commission d'accès à l'information. Les frais de cette demande sont à la discrétion du juge.

c) Procédure

L'appel est formé, selon l'article 150 de la loi, par dépôt auprès de la Commission d'accès à l'information d'un avis à cet effet signifié aux parties dans les 10 jours qui suivent la date de la décision qui l'autorise. Le dépôt de cet avis tient lieu de signification à la Commission d'accès à l'information.

Liste des articles invoqués de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

9. Toute personne qui en fait la demande a droit d'accès aux documents d'un organisme public. Ce droit ne s'étend pas aux notes personnelles inscrites sur un document, ni aux esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature.

1982, c. 30, a. 9.

14. Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

37. Un organisme public peut refuser de communiquer un avis ou une recommandation faits depuis moins de dix ans, par un de ses membres, un membre de son personnel, un membre d'un autre organisme public ou un membre du personnel de cet autre organisme, dans l'exercice de leurs fonctions.

Il peut également refuser de communiquer un avis ou une recommandation qui lui ont été faits, à sa demande, depuis moins de dix ans, par un consultant ou par un conseiller sur une matière de sa compétence.

1982, c. 30, a. 37.

48. Lorsqu'il est saisi d'une demande qui, à son avis, relève davantage de la compétence d'un autre organisme public ou qui est relative à un document produit par un autre organisme public ou pour son compte, le responsable doit, dans le délai prévu par le premier alinéa de l'article 47, indiquer au requérant le nom de l'organisme compétent et celui du responsable de l'accès aux documents de cet organisme, et lui donner les renseignements prévus par l'article 45 ou par le deuxième alinéa de l'article 46, selon le cas.

Lorsque la demande est écrite, ces indications doivent être communiquées par écrit.

1982, c. 30, a. 48.

Objet : RE: SDM 2024-13035 - ADP - Mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos (Suisse) / 19 au 25 janvier 2025
Envoyé 2024-10-22, 09:05:16
:
De : SSI Coordination<SSI.Coordination@economie.gouv.qc.ca>
À : Antoine Rayroux; François Dubeau

Bonjour à vous deux.
Je vous remercie pour vos suivis. L'information a été transmise. Bonne journée

Cordialement,

Josée Dallaire | Conseillère à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies clients
Secteur de la Science et de l'innovation
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 695-7971, poste **3951**

Pensez environnement ! N'imprimez ce message que si c'est nécessaire.

De : Antoine Rayroux
Envoyé : 22 octobre 2024 09:01
À : SSI Coordination
Cc : François Dubeau
Objet : RE: SDM 2024-13035 - ADP - Mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos (Suisse) / 19 au 25 janvier 2025

Bonjour Josée,

[REDACTED]

Je mets François en cc puisqu'il était interpellé également, juste au cas.

Merci,
Antoine

Antoine Rayroux, Ph.D. | Analyste-conseil
Direction de la coordination et des stratégies clients
Secteur de la science et de l'innovation
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
1 418 691-5973 - www.economie.gouv.qc.ca

De : SSI Coordination <SSI.Coordination@economie.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 octobre 2024 08:28
À : Antoine Rayroux <Antoine.Rayroux@economie.gouv.qc.ca>
Objet : TR: SDM 2024-13035 - ADP - Mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos (Suisse) / 19 au 25 janvier 2025

Bonjour Antoine.
As-tu un commentaire à formuler sur cette demande? Merci.

Cordialement,

Josée Dallaire | Conseillère à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies clients
Secteur de la Science et de l'innovation
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 695-7971, poste **3951**

Pensez environnement ! N'imprimez ce message que si c'est nécessaire.

De : SSI Coordination <SSI.Coordination@economie.gouv.qc.ca>

Envoyé : 16 octobre 2024 10:51

À : Antoine Rayroux <Antoine.Rayroux@economie.gouv.qc.ca>; François Dubeau
<Francois.Dubeau@economie.gouv.qc.ca>

Cc : Marie-Noëlle Perron <Marie-Noelle.Perron@economie.gouv.qc.ca>; Martin Houle
<Martin.Houle@economie.gouv.qc.ca>; Isabelle Gaudet <Isabelle.Gaudet@economie.gouv.qc.ca>; Marie-
Claude Boulet <Marie-Claude.Boulet@economie.gouv.qc.ca>

Objet : TR: SDM 2024-13035 - ADP - Mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos
(Suisse) / 19 au 25 janvier 2025

Bonjour Antoine et François.

Il est demandé de commenter l'avis de pertinence ci-joint, qui concerne la mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos (Suisse) qui se tiendra du 19 au 25 janvier 2025.

Il s'agit d'un rassemblement important pour faire avancer les priorités économiques mises de l'avant par le gouvernement, dont l'objectif est d'attirer des investissements étrangers et de promouvoir les priorités économiques et les domaines d'expertise du Québec.

Merci de m'informer rapidement si une autre direction devrait être consultée.

L'échéance est le 22 octobre.

Les mouvements SDM suivront sous peu.

Cordialement,

Josée Dallaire | Conseillère à la coordination
Direction de la coordination et des stratégies clients
Secteur de la Science et de l'innovation
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
418 695-7971, poste **3951**

Pensez environnement ! N'imprimez ce message que si c'est nécessaire.

De : Anthony Matte <Anthony.Matte@economie.gouv.qc.ca> **De la part de** Demandes PE

Envoyé : 16 octobre 2024 10:37

À : BSMA - Énergie <BSMA-Energie@economie.gouv.qc.ca>; Demandes ISPEM
<demandes.ispem@economie.gouv.qc.ca>; SSI Coordination <SSI.Coordination@economie.gouv.qc.ca>

Objet : SDM 2024-13035 - ADP - Mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos
(Suisse) / 19 au 25 janvier 2025

Bonjour ISPEM, Énergie et SI,

Pour commentaires, voici un avis de pertinence concernant la mission de la ministre Fréchette au Forum économique mondial à Davos (Suisse) qui se tiendra du 19 au 25 janvier 2025.

Un mouvement a été fait vers vos secteurs.

Échéance : jeudi 24 octobre.

Merci beaucoup,

Anthony Matte | Stagiaire
Direction de la coordination
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

710, place D'Youville, 7^e étage
Québec (Québec) G1R 4Y4

418 691-5698, poste **4174** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Objet : AUJOURD'HUI Davos- Propositions de rencontres

Envoyé 2024-11-25, 16:58:34

:

De : Direction générale de l'électricité<DGE@economie.gouv.qc.ca>

À : Audrey Aubert

Cc : Direction générale de l'électricité; Marie-Hélène Poulin-Morin; Isabelle Faucher; Étienne Chabot; Julie Poulin; Marie-Noël Breton; Raphaël Grenier

Bonjour Audrey,

Je crois que nous avons oublié de te confirmer, la semaine dernière, que la DGE avait terminé sa collaboration : [REDACTED]

Bonne fin de journée!

Isabelle Faucher |

Direction générale de l'électricité

418 691-5698, poste **3513**

De : Audrey Aubert <Audrey.Aubert@economie.gouv.qc.ca>

Envoyé : 15 novembre 2024 16:01

À : Direction générale des combustibles propres et des réservoirs <DGCPR@economie.gouv.qc.ca>; Bigouret, Alex (SITE)

Direction générale de l'électricité <DGE@economie.gouv.qc.ca>; Bigouret, Alex (SITE)

<Alex.Bigouret@mern.gouv.qc.ca>; Chabot Pettigrew, Maude (SITE)

<Maude.ChabotPettigrew@mern.gouv.qc.ca>; Comazzi, Sébastien (SITE)

<Sebastien.Comazzi@mern.gouv.qc.ca>; Laflamme, Nicolas (SITE)

<Nicolas.Laflamme@mern.gouv.qc.ca>; Payeur, Mathieu (SITE) <mathieu.payeur@mern.gouv.qc.ca>;

Thellen, Philippe (SITE) <Philippe.Thellen@mern.gouv.qc.ca>; Vachon, Sylvain (SITE)

<Sylvain.Vachon@mern.gouv.qc.ca>

Objet : Davos- Propositions de rencontres

Bonjour à vous,

Nous sommes sollicités afin de proposer des rencontres que pourraient faire la ministre dans le cadre de la rencontre annuelle du Forum Économique Mondial, qui se tiendra à Davos en Suisse du 20 au 24 janvier prochain.

Nous vous demandons :

1. De parcourir la liste ci jointe, et de nous confirmer si vous croyez ces rencontres pertinentes, et sinon, lesquelles vous souhaitez enlever ou garder;
2. Pour les rencontres qui vous semblent pertinentes, écrire la raison d'être de la rencontre ainsi qu'un ou 2 objectifs de discussions.
3. Pour les rencontres ayant déjà des objectifs de discussion, valider ceux-ci ou les mettre à jour, ou en ajouter de nouvelles si pertinent.

Vos propositions sont attendues d'ici vendredi le **22 novembre**,

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,

[REDACTED]

Audrey Aubert | Conseillère en relations internationales et canadiennes
Direction de la coordination et de perspective énergétique
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

5700, 4e Avenue Ouest, bureau A422
Québec (Québec) G1H 6R1
418 691-5698, poste **3504** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

Objet : Re: Davos- Propositions de rencontres
Envoyé : 2024-11-15, 17:10:52
De : Alex Bigouret
À : Audrey Aubert
Cc : Nicolas Laflamme; Mathieu Payeur

Bonjour Audrey,

- [REDACTED]
- [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]
 - [REDACTED]

Bien à toi,

Alex Bigouret, M. Sc. | Conseiller
Bureau du développement de l'hydrogène vert et des bioénergies

Secteur de l'Énergie
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie
380, rue Saint-Antoine Ouest, 5^e étage | Montréal (Québec) H2Y 3X7
alex.bigouret@economie.gouv.qc.ca | economie.gouv.qc.ca

De : Audrey Aubert
Date : vendredi, 15 novembre 2024 à 16:00
À : Direction générale des combustibles propres et des réservoirs , Direction générale de l'électricité , Bigouret, Alex (SITE) , Chabot Pettigrew, Maude (SITE) , Comazzi, Sébastien (SITE) , Laflamme, Nicolas (SITE) , Payeur, Mathieu (SITE) , Thellen, Philippe (SITE) , Vachon, Sylvain (SITE)
Objet : Davos- Propositions de rencontres



Bonjour à vous,

Nous sommes sollicités afin de proposer des rencontres que pourraient faire la ministre dans le cadre de la rencontre annuelle du Forum Économique Mondial, qui se tiendra à Davos en Suisse du 20 au 24 janvier prochain.

Nous vous demandons :

1. De parcourir la liste ci jointe, et de nous confirmer si vous croyez ces rencontres pertinentes, et sinon, lesquelles vous souhaitez enlever ou garder;

2. Pour les rencontres qui vous semblent pertinentes, écrire la raison d'être de la rencontre ainsi qu'un ou 2 objectifs de discussions.
3. Pour les rencontres ayant déjà des objectifs de discussion, valider ceux-ci ou les mettre à jour, ou en ajouter de nouvelles si pertinent.

Vos propositions sont attendues d'ici vendredi le **22 novembre**,

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration,



Audrey Aubert | Conseillère en relations internationales et canadiennes
Direction de la coordination et de perspective énergétique
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

5700, 4e Avenue Ouest, bureau A422
Québec (Québec) G1H 6R1
418 691-5698, poste **3504** - **1 866 680-1884** - www.economie.gouv.qc.ca

L'entrepreneuriat collectif,
une force pour l'économie d'ici

Découvrez le
PAGES 2025-2030



Avis de confidentialité

Ce courriel et toutes pièces attachées transmis sont à usage restreint. Si ce courriel ne vous est pas destiné, veuillez le détruire et en informer l'expéditeur.